

# Sécheresse exceptionnelle : le Département présente son plan d'action

Dossier de presse jeudi 11 mai 2023



**Hermeline MALHERBE, Présidente du Département, avec Nicolas GARCIA, 1<sup>er</sup> Vice-Président du Département en charge de la commission Eau et Thierry VOISIN, Conseiller départemental en charge de la commission Agriculture, détaille la mobilisation du Département pour faire face à la sécheresse historique que vivent les Pyrénées-Orientales. Le Département agit et sensibilise la population aux éco-gestes.**

Pour Hermeline MALHERBE : « On partage l'eau et on n'oppose pas les usages. Le Département fédère tous les acteurs. »

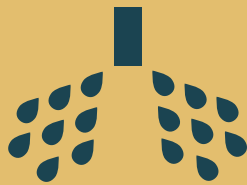
Les Pyrénées-Orientales font face à une sécheresse inédite à cause d'un très grand déficit de précipitations depuis près d'1 an. Dans ce contexte préoccupant, l'alimentation en eau potable des habitants, l'agriculture et les activités touristiques sont menacées par ce manque d'eau. Les sols sont très secs et les risques d'incendie augmentent. Le Département, fortement engagé sur la politique de l'eau, renforce encore ses actions ; de la sensibilisation aux économies d'eau grâce aux éco-gestes jusqu'à l'accompagnement des communes, du monde agricole et du secteur du tourisme et des loisirs.

Dans un courrier adressé le 24 avril dernier au Président de la République, Hermeline Malherbe a réclamé des aides urgentes à l'État pour faire face à cette situation exceptionnelle. La Présidente du Département souhaite alerter sur les risques d'une catastrophe écologique, économique et humaine faute de soutien et d'aide urgente.

Alors qu'un arrêté préfectoral restreint et renforce les usages de l'eau depuis le 10 mai, le Département continue de se mobiliser et rappelle que « L'eau ne coule pas de source » dans une campagne de sensibilisation grand public pour que chacun adopte des éco-gestes utiles, en faveur d'une sobriété nécessaire dans un contexte de crise. Tout le monde doit être vigilant dans ses usages.



### ÉVITEZ LES FUITES



Astuce : Pour repérer les fuites, relevez les chiffres inscrits sur votre compteur d'eau avant d'aller vous coucher. A votre réveil, si ces chiffres ne sont pas identiques, cherchez les fuites.

### ÉQUIPEZ VOTRE CHASSE D'EAU D'UN MÉCANISME ÉCONOMIQUE



Astuce : installez des briques ou des bouteilles d'eau dans la cuve de remplissage des toilettes

### UTILISEZ LES PROGRAMMES DE LAVAGE COURTS UNIQUEMENT



Astuces : Attendre que le lave linge/lave-vaisselle soit plein

### NE LAISSEZ PAS COULER L'EAU INUTILEMENT



Astuce : Installez un mousseur sur vos robinets/pommeaux de douches. Prenez des douches courtes. Coupez l'eau pendant le savonnage.

### RÉCUPÉREZ L'EAU POUR ARROSER LES PLANTES



Astuce : Réutilisez l'eau de rinçage, l'eau du pichet après le repas ou celle de l'aquarium.

### COLLECTEZ L'EAU DE PLUIE À LA DESCENTE DES GOUTTIÈRES POUR DES USAGES NON POTABLE



Astuce : N'oubliez pas le filtre contre les larves de moustique

### CHOISISSEZ DES PLANTES ADAPTÉES AU CLIMAT MÉDITERRANÉEN



Astuces : Plantez les graines en automne

### AJOUTEZ DE LA MATIÈRE ORGANIQUE À VOTRE JARDIN



Astuce : Ajoutez de la paille et compost aux pieds des plantes pour diminuer la fréquence des arrosages.



## Pleinement mobilisé...

Le Département, lui-même se montre exemplaire : il informe et sensibilise l'ensemble des agents, il adapte ses pratiques sur les sites départementaux et réduit ses consommations d'eau au maximum.

### → L'action du Département

- Gestion des barrages, écrêteurs de crues, de l'Agly, de Vinça et la retenue de La Raho, en lien avec la réglementation nationale et en respectant les arrêtés préfectoraux.
- Appui technique auprès des collectivités, notamment celles en difficultés, sur le volet sécurisation et approvisionnement des communes pour l'eau potable et l'assainissement.
- Accompagnement des associations syndicales autorisées (ASA) en matière d'irrigation agricole.
- Choix de végétaux adaptés au climat méditerranéen.
- Préservation des zones humides.
- Désimperméabilisation des sols (AAP).
- Le plan eau lancé en 2011 par le Département a permis une économie de 5M de m<sup>3</sup> (sur la période 2015-2020).

Cette situation exceptionnelle renforce également les convictions des élus du Département à travailler avec tous les acteurs, et ainsi trouver des solutions innovantes pour faire face à la raréfaction de la ressource, aux besoins en eau actuels et futurs.

- > Le Département a acté la réalisation de l'adducteur entre le barrage de Vinça et la Raho, déjà imaginé au moment de la construction par Léon-Jean GRÉGORY et proposé dans le cadre du plan eau départemental de 2011. Cet équipement permettra de récupérer tous les excédents pluviométriques dans la retenue de stockage.
  - > Le Département travaille à la mise en oeuvre d'une structure départementale avec différents acteurs pour gérer, sécuriser et produire l'eau potable.
  - > Le Département vote à la session de ce jeudi 11 mai un plan départemental en faveur de la sobriété pour l'eau potable.
- Un volet dédié à l'accompagnement des habitants et des communes vers plus de sobriété :

- distribution de 20 000 kits d'économie d'eau aux habitants. Ces kits sont composés de 2 limiteurs pour la cuisine et la salle de bain ainsi que d'un économiseur d'eau pour la douche
- lancement d'un programme supplémentaire pour la réparation des fuites sur les réseaux d'eau potable pour accompagner les collectivités à faire les travaux nécessaires rapidement.
- le Département renforce également son appui technique pour la recherche de fuites.
- le Département poursuit son expertise à disposition des communes pour la sécurisation de la production



- d'ici le mois de juillet, le Département organisera une journée de réflexion « comment adapter notre territoire au réchauffement climatique »
- sensibilisation de la population avec communication et actions pédagogiques autour des éco-gestes
- lancement d'une campagne touristique nationale



- > Le Département participera au fond de solidarité exceptionnel que l'État pourrait mettre en place comme pour le gel.
- > Un volet dédié à renforcer l'exemplarité de la collectivité :
  - diminution des consommations d'eau dans tous les bâtiments (avec des équipements spécifiques). Ex : dans les collèges, des limiteurs de débit, des mousseurs, des double chasses... sont en cours d'installation.
  - recherche de fuites grâce à des systèmes d'alerte et un relevé mensuel des compteurs
  - dans la gestion des espaces verts et des sites naturels (arrêt de l'arrosage et / ou déploiement de systèmes économes)
  - à la pépinière départementale (voir encadré sur les actions de la pépinière) avec l'arrêt des distributions de plants aux communes dans un premier temps.

Dans ses nouveaux bâtiments et programmes de restructuration, le Département installe des systèmes de récupération des eaux grises pour les toilettes et des eaux de pluie pour l'arrosage. Le Département s'engage également à favoriser la désimperméabilisation des sols et choisir des revêtements drainants. Des toilettes seches sont déployées partout où ce sera possible. Par exemple, ce sera le cas au Prieuré de Serrabona.



> Le 23 mars, le Département a adopté en session 3 programmes pour agir face aux enjeux du dérèglement climatique et à l'érosion de la biodiversité qui complètent plusieurs actions lancées sur des thématiques diverses, telles que la nature en ville, l'eco-rénovation, le bois construction, les écoquartiers, le zéro déchets, les plan locaux d'adaptation...

- « Préservons et restaurons les zones humides », le Département veut encourager la restauration des milieux, réhabiliter les zones humides et les préserver via le génie écologique.
- « Plan local d'adaptation au changement climatique », le Département aide les collectivités à avancer dans leurs démarches relatives aux actions d'adaptation au changement climatique.
- « Confort durant la saison chaude dans les écoles des Pyrénées-Orientales », le Département a pour ambition de soutenir les communes dans les rénovations énergétiques des écoles pour favoriser le confort durant les mois les plus chauds. Au programme : matériaux bio-sourcés, économie d'énergie, qualité de l'air et désimperméabilisation des sols.

> Les 2 grands barrages de Vinça et de l'Agly ont chacun 2 fonctions principales :

- 1 - l'écrêtement des crues
- 2 - le stockage pour le soutien d'étiage et l'irrigation

Mais de part la configuration des bassins versants, leur régime hydrologique, les sites géologiques d'implantation, etc... Ces 2 barrages ont des conceptions structurelles différentes et donc une gestion au quotidien différente.

Leur présence pouvant présenter un risque technologique (rupture) pour la population en aval, ils doivent présenter des garanties de sûreté et de sécurité.

Le Département, en tant que propriétaire, doit donc concilier tous les usages et les objectifs de sécurité en permanence.

> Le Département a mis en place depuis les années 2000 un Comité Barrages, instance de concertation et de discussion multi-acteurs, qui se réunit dès que la situation le nécessite (environ tous les 15j ou 3 semaines, en alternance aux comités Ressources préfectoraux).

Lors de cette concertation élargie, et en fonction de la situation présentée, le débit destocké des ouvrages est ajusté en fonction des besoins en aval exprimés et demandés par les représentants des irrigants.

*Les membres : Dpt66, BRLe, DDTM, OFB, Syndicats de bassins versants, syndicat des nappes du R, Chambre d'agri66, représentants des fédérations d'ASA (Tech, Têt, Agly), ComCom P.Cerdagne (Segre), SHEMA, Fdpêche66, Mairie de Perpignan*



### **Le défi : planter pour l'avenir !**

➤ La pépinière départementale, dont la production est réalisée suivant les principes de l'agriculture biologique depuis 2008, n'a en effet cessé de réinterroger ces processus de production et la palette de végétaux, proposés aux 226 communes du département, ainsi qu'aux structures associatives (CIVAM Bio, Arbre et Paysage 66, Collectif Alternatives aux Pesticides) fédérant et accompagnant les agriculteurs dans le cadre de la réalisation de projets agro-écologiques : plantation de haie principalement (haie champêtre - réservoir de biodiversité et d'auxiliaires des cultures).

C'est ainsi que des diversifications de la production autour de différentes variétés de sauge mais également le phlomis pourpre, ou l'immortelle d'Italie, ont été développées en lieu et place de variétés plus adaptées à des zones climatiques tempérées et moins sujettes à des situations de sécheresse comme la Véronique.

Les essences arbustives ou arborescentes ont également fait l'objet de la même attention, avec la mise en production et la distribution de variétés comme l'abélia, la myrte, une diversité de cistes mais également pour la strate arborée : chêne vert, Erable de Montpellier, Arbousier, Buplèvre, Micocoulier ... en lieu et place là aussi, d'essences ou variétés moins adaptées comme le Troène du Japon, le Cèdre déodara, l'Eucalyptus, Thuya, Forsythia, ...

Au-delà de cette expertise, une mission d'analyse et d'audit a par ailleurs été engagée en 2021, confiée à un expert de l'ONF, avec pour double finalité :

- > d'analyser la capacité de résilience des productions actuellement conduites sur le site de la pépinière départementale, face aux tendances du changement climatique,
- > disposer de conseils complémentaires en matière de substitution et diversification de la production, avec recommandation d'essences et variétés dont les possibilités de mise en production méritaient d'être expérimentées.



## Le Département sur tous les fronts...

La situation actuelle entraîne également des risques en matière de lutte contre les incendies avec un terrain propice aux feux de végétation comme celui qui a détruit près de 1000 hectares entre Banyuls et Cerbère la semaine dernière. Les incendies menacent la sécurité des populations et la biodiversité.

Depuis le début de l'année, les sapeurs-pompiers des Pyrénées-Orientales ont déjà été engagés sur près de 400 départs de feu ! En prévision de cette surcharge d'activité chez les pompiers, le Département a augmenté de 4,5 M€ sa participation au budget du SDIS 66. Ce qui a permis le recrutement supplémentaire de sapeurs-pompiers volontaires et professionnels.

En lien avec le Préfet, Hermeline Malherbe, Présidente du CASDIS 66, a opté pour le déclenchement du dispositif feux de forêts au 1er juin 2023 (soit avec un mois et demi d'avance par rapport à d'habitude).

La Présidente a demandé au Président de la République (cf courrier du 24 avril) des moyens supplémentaires pour les pompiers avec notamment un hélicoptère bombardier d'eau lourd pour agir sur les feux naissants.

➤ **Une expérimentation unique en France : Le capitaine Michel MAURISARD, viticulteur et chef de centre Agly propose d'utiliser les cuves qui ne servent plus à la vinification dans les caves coopératives d'en faire des cuves de réserves d'eau brutes à disposition des sapeurs-pompiers et du monde agricole avec la volonté de gérer au mieux les ressources disponibles.**



Signature de la convention relative à la constitution et à l'utilisation de la réserve stratégique départementale en eaux brutes.



### CONTACT PRESSE

Alexandra GIRARD, Attachée de Presse  
07 86 48 14 90 - alexandra.girard@cd66.fr

 leDépartement66.fr